



Bienvenue

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre association où vous trouverez une ambiance sympathique, sans esprit de compétition.

Vous pourrez rencontrer de nouvelles personnes, découvrir ou redécouvrir notre région, et d'autres... si vous venez les dimanches ou week-end.

Pour savoir un peu où "vous mettez les pieds", nous vous invitons à lire cette note ; vous trouverez aussi des informations pratiques lors de notre prochaine AG le vendredi 12 octobre 2018 à 20 h.

- les calendriers en cours pour chaque groupe,
- une demande d'adhésion, si tel est votre désir, après 2 essais gratuits.

Nous sommes adhérents à la Fédération Française de Randonnée (F.F.Randonnée), reconnue par Jeunesse & Sport, ce qui nous classe dans les fédérations sportives et donne accès à tous nos adhérents à l'assurance individuelle « risques subis »

Cette année **les dispositions du Ministère des Sports imposées** aux Fédérations en ce qui concerne l'aptitude physique restent inchangées, à savoir :

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de loisirs (moins de trois mois) est à fournir par tout nouvel adhérent, puis tous les 3 ans quel que soit son âge.

Attestation sur l'honneur : Pour tout adhérent déjà licencié au club, un questionnaire de santé est à compléter et à conserver chez lui, si l'adhérent n'a coché que des NON, il conserve ce document et doit fournir au club l'attestation sur l'honneur.

Si une case OUI a été cochée, l'adhérent consulte son médecin pour obtenir un certificat médical et le transmettre au club.

AUCUNE LICENCE NE SERA DELIVREE SANS CERTIFICAT OU ATTESTATION

La demande d'adhésion est donc composée :

- de la fiche d'adhésion (disponible sur notre site ou à l'AG) complétée et signée,
- du certificat médical, ou de l'attestation sur l'honneur
- du chèque correspondant à la licence souscrite.

Dossier complet à remettre à Francis LEROY : tel 04 74 57 89 56 – 06 85 11 20 26

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Randonnées du Jeudi

- Pas d'inscription préalable, (à la journée chaque premier jeudi d'avril à octobre)
- Rassemblement sur le parking face au terrain de football de Pélussin,
- Heure de départ : 13h30 pour les groupes « Printemps » et « Été Indien » (8 h pour les mois d'été pour le groupe Été Indien)
- Durée de marche : groupe "Printemps" environ 3h - retour vers 17h.
groupe "Été Indien", durée égale, marche plus lente.
- Pour les transports en demi-journée en co-voiturage, 1,50 € par personne transportée à remettre au chauffeur à chaque sortie en voiture.
- Pour les randos à la journée le Club indemnise les chauffeurs sur la base de 0,35 € du km.

Randonnées du dimanche (voir calendrier)

- Elles s'effectuent parfois en car ; en voitures personnelles si le nombre d'inscrits est insuffisant ou la distance inférieure à 1 h de route.
- Coût du transport bus ou co-voiturage : montant forfaitaire de 10 € /participant (de préférence par chèque libellé à l'ordre de « Au fil des saisons »).
- Lors des déplacements en covoiturage le Club indemnise les chauffeurs sur la base de 0,35 € du km.
- Pour les week-ends : une circulaire définit les circuits proposés pour les différents niveaux, les conditions de transport, d'hébergement, et le tarif.
- Inscription auprès de Dany GACHE : 04.74.87.47.69. ou marcelgache@orange.fr

Le jour de la randonnée, l'accompagnateur peut être amené à refuser la participation d'un randonneur ne disposant pas d'un équipement adapté ou des capacités physiques nécessaires, ainsi qu'à modifier la destination et l'itinéraire de la randonnée en fonction des conditions météorologiques.

Les enfants et petits enfants

On peut inscrire un enfant ou petit enfant sur sa licence familiale ou familiale monoparentale si l'enfant est :

- mineur
 - majeur de moins de 25 ans, fiscalement à charge et vivant sous le même toit que ses parents. (Il n'est pas nécessaire que l'enfant vive avec le grand parent.)
- Les enfants bénéficient de la même assurance que le titulaire principal. Pas d'âge minimum pour les enfants qui randonnent sous la responsabilité des parents/grands-parents : c'est leur responsabilité d'adapter le niveau de la randonnée à l'âge et aux capacités physiques des enfants.

Marche nordique

Séances les mardis et samedis matins **encadrées par un ou des animateur(s) diplômé(s)**.

ATTENTION ! L'accueil des nouveaux pratiquants se poursuivra jusqu'au 15 décembre. Passée cette date, afin de ne pas trop perturber le fonctionnement du groupe déjà rodé, il n'y aura pas de nouvelle inscription.

Les prêts de bâtons sont toujours possibles dans la limite du stock de dix paires.

Si vous décidez de venir randonner, nous insistons sur la nécessité de porter des chaussures à tiges montantes avec semelle crantée (sauf marche nordique), des bâtons pour les sorties plus techniques, une tenue vestimentaire adaptée à l'activité et à la météo, ainsi que de la boisson en quantité suffisante.

Coût des licences pour 2018-2019

Le prix des licences sera proposé à l'AG et, sauf vote contraire, devrait s'établir ainsi :

Désignation	Tarif licence	Tarif licence + rando passion *
Licence IRA (individuelle).....	35,00 €	43.00 €
Licence FRA (familiale).....	67,00 €	75.00 €
IMP (multi-loisirs individuelle).....	45,00 €	53.00 €
FRAMP (familiale monoparentale).....	39.00 €	47.00 €
FMP (multi-loisirs familiale).....	87,00 €	95.00 €

*L'abonnement au magazine *RANDO PASSION* (8 € pour 4 n° par an) est facultatif.

*D'ores et déjà, nous vous souhaitons la bienvenue
et une agréable année avec nous...*

**... AU FIL DES SAISONS.
Le Conseil d'Administration.**